
RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

PRÉSENTÉ LORS DE

L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 4 OCTOBRE 2010



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c. C-11.4), j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour l'année 2010.

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Budget de fonctionnement

L'arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte-Geneviève a terminé son exercice au 31 décembre 2009 avec un déficit de gestion de 208 400 \$ principalement dû aux opérations de déneigement, de collectes des déchets domestiques et des matières recyclables comparativement à un surplus de 114 300 \$ en 2008.

	BUDGET		RÉEL	ÉCART
	ADOPTÉ	MODIFIÉ		
REVENUS	908 300 \$	908 300 \$	915 000 \$	6 700 \$
DÉPENSES	11 115 300 \$	10 930 900 \$	11 371 600 \$	(440 700 \$)
				(434 000 \$)
AJUSTEMENTS CORPORATIFS				
REVENUS				56 400 \$
DÉPENSES				169 200 \$
DÉFICIT				(208 400 \$)

LES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 2009

En 2009, plusieurs projets ont été réalisés avec le programme d'immobilisations de l'arrondissement dont :

- Une nouvelle patinoire au parc Eugène-Dostie ;
- La rénovation du parc Marcellin ;
- La réfection d'un stationnement de la Place Blaise ;
- La réfection d'une partie de la rue Pierre-Boileau ;
- La première phase du réaménagement de la cour des travaux publics ;
- La rénovation du parc Robert-Sauvé ;
- Le remplacement de 4 véhicules d'entretien ;

En plus de ces projets, les services centraux de la Ville de Montréal ont financé pour 4 100 000 \$ les projets suivants :

- Le pavage du chemin Bord-du-Lac entre Fournier et Bélair.
- Le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts du boulevard Gouin à l'est de Jacques-Bizard ;

Il y a également eu pour 625 000 \$ de construction d'infrastructures payées à 100 % par les promoteurs de nouveaux projets résidentiels.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)2010-2011-2012

Le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement s'élève à 7 597 000 \$. Pour l'année 2010, sur un budget de 3 210 000 \$, à ce jour, le niveau des dépenses et engagements s'élève à 646 000 \$.

Les principales réalisations qui seront terminées avant la fin de 2010 :

- La rénovation du parc Closse ;
- L'installation d'une bordure sur le boulevard Jacques-Bizard entre Cherrier et Chevremont ;
- La rénovation du revêtement d'un stationnement place Blaise.
- Le remplacement de véhicules d'entretien.

Et en plus, celles qui sont réalisées conjointement par la Ville de Montréal et l'arrondissement pour environ 4 500 000 \$.

- La reconstruction du chemin Bord-du-Lac entre la rue Bélair et la montée Wilson ;
- La réhabilitation de l'aqueduc de la rue Cherrier entre les rues Poudrette et Proulx ;
- La reconstruction des infrastructures souterraines à l'intersection Gouin et Jacques-Bizard ;
- L'installation de feux à décompte numérique pour piétons aux coins de Jacques-Bizard, Gouin et Cherrier.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2010

Le budget 2010 prévoit des dépenses de 11 294 700 \$ et des revenus locaux de 908 300 \$. Notre arrondissement vise toujours l'équilibre budgétaire malgré la coupure de 1 % (112 900 \$) imposée par la Ville de Montréal pour son plan d'amélioration de la situation financière.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET DE L'ANNÉE 2010

Les différentes directions travaillent présentement à la préparation du budget de l'année 2011 qui sera présenté publiquement en novembre lors d'une assemblée spéciale du Conseil d'arrondissement qui portera également sur le programme triennal d'immobilisations des années 2011, 2012 et 2013.

LE BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011, 2012 ET 2013

Ce budget est en préparation. Il sera constitué des divers projets que l'arrondissement prévoit entreprendre au cours des prochaines années.

Le maire d'arrondissement

Richard Bélanger